## Création d'un compte Twitter

# S Challenge des Communes



#### Se rendre sur la page d'accueil de Twitter

www.twitter.com



*remplir les champs suivants sur la page d'identification email et mot de passe.* 



*Remplir le champ « Nom Complet » Puis cliquer sur « S'inscrire».* 



**Renseigner ensuite son numéro de téléphone** Vous recevrez alors un code de confirmation. Il vous suffira de l'indiquer dans la case prévue à cet effet et de cliquer sur **« Certifier ».** 



#### Choisir un nom d'utilisateur

Le site vous fait des propositions de nom en dessous de ce champ. Il faut que ce nom ne comporte aucun espace et qu'il soit facilement identifiable et mémorisable. **Ce pseudo sera nécessaire pour toutes vos connexions.** 



*Cliquer sur «C'est parti» . Puis sur «continuer» Puis sur «non merci» Vous pouvez dès à présent vous abonner à @enedis\_npdc et à @ligueHDFA* en le ren*seignant sur la barre de recherche.* 

*Veillez à bien tout déselectionner dans les propositions d'abonnement.* 

#### Il ne vous reste plus qu'à tweeter et le tour est joué !

#### Pour rappel :

Chaque tweet mentionnera les comptes @enedis\_npdc et @ligueHDFA. Pour que la campagne soit validée, il faudra que le compte émettant soit abonné à @enedis\_npdc. Les publications prises en compte seront celles émises entre le 13 avril et le 17 mai.

*Retrouvez l'ensemble de ces étapes en vidéo :* 

**Tutoriel : Comment créer son compte Twitter** Code : enedis



## **ÉDITION 2017**

L'an dernier, 3 communes ont remporté le challenge 2017 grâce à leur campagne de tweets. Un chèque de **750 €** a été remis aux associations de leur choix. Une quinzaine d'autres communes ont aussi été récompensées.

#### Carvin - Ennelin - Loos en Gohelle



### **#VictoiresRDL2017**

